



Compte-rendu du conseil d'administration de l'APACIB du 4 octobre 2012

Le conseil d'administration de l'APACIB s'est réuni le jeudi 4 octobre 2012.

Présents : Pascal GOGUER, Marie-Elise INISAN, Marianne MAUSS, Nathalie KERNEVES, Julien DURIATTI, Olivia THERY, Frédéric LESCOP, Loïc LE QUINTREC, Olivier CHAPPUIS, Laurent ANASTACIO, Marie-France CAVAREC, Maguy BRETON, Frédéric PICHON, Antoine BREVIGNON, Frédéric LARREUR, Mélanie POINTUD, Pascale FERREZOU, Gaëlle RAMPI, Sylvain TRAPES, Philippe LAVIEC, Marc MORENAS, Maxime LE NY, Denis SARRAILLET.

Excusés : Michel LE LANDAIS, Nathanaël MEAR, Arnaud LE JEUNE, Tangi GARNIER, Bernard GELEBART, Laure ZIDLER, Bruno BIHANNIC, Jean-François GARO, Patrick LAROCLETTE, Daniel CONQ, Marianne BARBARIN.

Non excusés : Joël Ollivier, Nicolas PINTO.

Pouvoirs : Bruno Bihannic à Loïc Le Quintrec, Arnaud Le Jeune à Olivia Théry, Marianne Barbarin à Frédéric Lescop, Daniel Conq à Olivier Chappuis, Patrick Larochette à Sylvain Trapes.

Ordre du jour :

- 1 : activités APACIB depuis le dernier CA
- 2 : activités du CLAS
- 3 : résumé du rapport de la Cour des comptes
- 4 : présentation bilan sections
- 5 : présentation bilan APACIB
- 6 : questions diverses

1 : Les activités APACIB

Depuis le dernier CA, il y a eu quelques sorties:

-sorties pêche: 1 sortie à la journée complète avec 4 participants et une ½ journée pour 4 personnes. Reste à effectuer une ½ journée, 3 inscrits (encore une place disponible).

- en Mai : tournoi de coinche à l'Espace²

-Brest 2012: opération billetterie, moins de billets achetés que prévus

-scrapbooking: activité régulière et une présentation a été effectuée mi septembre

-l'exposition photo sur le thème du Maroc a été transférée à la DSAC. Quelques divergences avec le responsable de la section photo qui a démissionné. Il réclamait un budget trop important pour la nouvelle expo. Il ne voulait pas réutiliser les cadres, il leur préférait une impression sur PVC qui était beaucoup trop chère et aurait été à renouveler à chaque fois !
Quid du matériel photo qu'il a acheté et n'a jamais été emprunté ?

-Achats :-une caméra go Pro qui a déjà été utilisée par les sections VTT, vélo.

-un coffre de toit, merci à Nicolas pour s'en être occupé. Question : comment gérer pour un emprunt du samedi au samedi ? réponse du CA, 20€ une semaine et 10€ pour chaque

week-end supplémentaire

-50 assiettes et 36 couverts achetés chez Promocash qui a un suivi des produits. Une procédure de prêt aux adhérents sera mise en place. On en met 40 en service et on verra l'année prochaine pour en racheter. Sur une suggestion de Maxime, chargé des achats des produits distributeurs, l'APACIB a ouvert un compte chez Promocash.

-un ordinateur portable pour les trésoriers.

-un nouveau barnum (2999€): l'ancien barnum a été racheté aux enchères par un adhérent pour un club de football (810€). Il faut penser à faire la même chose pour celui de la DSAC, vieillissant. Pour le barnum 70 places et ainsi que l'installation du vidéo projecteur, le bureau du CCAS a validé l'achat de tous ces matériels (meuble de bar, vidéo projecteur et installation câblages...). Nous sommes en attente du versement pour la réalisation.

Un tournoi de poker est bientôt organisé, Sylvain demande 50€ pour l'organisation. CA Ok

2: Activités du CLAS

Maguy prend la parole: l'activité la plus importante a été Brest 2012. Une sortie en mer sur une goélette a été organisée le 16 juillet, lors des fêtes maritimes des Tonnerres de Brest 2012. 6000€ demandés initialement, plus un surcoût, le CLAS a subventionné 7200€ pour un coût total de 9959€. 135 participants dont des agents de Rennes, Lannion et Nantes, 2 personnes absentes cause maladie (à voir pour un remboursement éventuel). Olivia soulève que certains ont été mécontents du fait que les inscriptions étaient clôturées pour la sortie de l'après-midi avant la fin même de l'inscription. Habituellement, il y a un tirage au sort. Marie-Elise répond qu'il fallait compléter toutes les places sur la journée pour faire face au coût total du bateau. Les participants ont été vraiment satisfaits par cette sortie.

-Erquy: sortie vélo au mois de mai, 10 participants, météo moyenne mais un succès sur le plan sportif.

-Sortie para: la journée du vendredi a été annulé (météo !), certains se sont reportés sur le lendemain et à d'autres dates (à voir avec le club) Une personne ne pourra pas faire la sortie car les dates proposées ne lui conviennent pas.

-Stage de kite surf: Météo pas très bonne qui a empêché de finir le stage. Certains ne font pas d'effort pour trouver une nouvelle date. Jean-François demande comment faire. Réponse : l'assurance ayant été prise pour un an, il n'y a pas de problème pour reporter la fin de stage sur cette année, à eux de trouver une date.

-Vélo: sortie en cours pour le national de vélo

-VTT: cap Sizun météo assez mauvaise. Les vététistes étaient basés à Audierne, la sortie s'est déroulée sur 3 jours.

3 : Cour des comptes.

Deux personnes de la Cour des comptes ont récupéré tous les documents de l'APACIB (comptes, CR, Statuts...) et les ont étudiés depuis 6 mois, ils ont aussi vérifié les relations avec le CLAS. Un premier rapport a été rendu (40 pages) il y a beaucoup d'erreurs et d'approximations: la personne s'est concentrée principalement sur ce qu'elle appelle de la « *location de matériel* », que l'APACIB en faisait « *une activité commerciale* » et que l'administration était complice! De plus pour eux, le stock de billetterie est une perte en fin d'exercice. Ils ont beaucoup regardé les statuts. Autre erreur relevée: l'APACIB aurait une *permanente à temps plein* !

Marie-Elise et Frédéric ont repris chaque page et envoyé à la Chef de Centre un correctif de 7 pages... Ceci n'était qu'un rapport initial. Nous sommes en attente du rapport final suite à nos corrections.

Résumé des choses relevées sur notre fonctionnement et à revoir pour le futur :

« *La dernière version des statuts n'apporte pas de précision sur les compétences respectives des membres du bureau, du CA et de l'AG. L'article 12 du RI (instaurant une charte de responsabilité aux responsables de sections), doit être modifié* », cela leur pose problème que la responsabilité du président soit diluée. *La responsabilité morale n'incombe qu'au président.* Le rapporteur a noté « *la difficulté de trouver des bénévoles pour gérer l'association* ». En ce qui concerne les sections, *le RI est muet sur les règles de leur création.* (rappel: on teste l'activité pendant un an, et l'AG qui suit valide ou non la création.) « *Les sections jouissent d'une grande autonomie dans la gestion des comptes et la vérification par le CA est difficile* ».

APACIB principale: « *Une confusion s'est installée dans l'association entre activité de location de matériel et la pratique réelle de l'activité liée. Cette dérive n'est possible qu'avec le soutien de l'administration qui achète des matériels sur ses crédits et accepte d'investir dans des locaux d'entrepôt. La billetterie et la vente de bons d'achat ont pris une place prédominante dans l'activité de l'association et mobilise l'agent mis à disposition* ».

Les comptes et gestion:

« *Les recettes des distributeurs permettent de combler les déficits de la billetterie qui est, par ailleurs, subventionnés par l'action sociale* » (il y aurait une règle dans la fonction publique comme quoi on ne peut pas subventionner la billetterie) « *Le contrôle interne comptable n'est pas suffisant.* » « *Les sections devraient être centralisées et la plupart des comptes fermés. L'APACIB devrait s'adjoindre l'appui d'un expert comptable afin d'établir des comptes annuels conformes à la réglementation.* »

C'est une réflexion que l'on a depuis longtemps. On a un logiciel (CIEL asso) mais pour l'utiliser il faut une formation. Les CSR chargés en principe de vérifier les comptes des assos, ont été réunis en congrès organisé par le CCAS, il semble que la mise en place d'experts comptables paraît inéluctable, la possibilité de les mutualiser entre toutes les associations va être étudiée.

Concernant l'APACIB, on arrive à une gestion comptable assez pointue avec des sommes importantes à gérer.

Recommandations de la Cour des comptes:

- compléter les statuts de l'association en précisant les rôles respectifs des différentes instances et les règles applicables aux sections;
- Etablir un contrôle interne comptable et centraliser les opérations comptables effectuées par les sections.
- produire des comptes annuels conformes aux prescriptions du comité de la réglementation comptable.

En novembre, le rapport final sera publié, Marie-Elise espère que les corrections seront intégrées mais rien n'est garanti.

4 : Comptes sections.

Laurent présente les comptes. Cette année encore, seulement quelques tableaux avec les activités réalisées jusqu'au 15 septembre lui sont parvenus. 3 sections demandent une subventions supplémentaires (voile 75€, Golf : la section a eu un tournoi supplémentaire et demande 200€, le VTT demande 300€ car les sorties ont coûté beaucoup plus cher.) La section rugby va arrêter faute d'activité. La section foot a une demande particulière: le terrain de foot est en mauvais état (bosses et trous de lapins), il n'est pas possible de jouer dessus ! La société qui a déjà réalisé des premiers travaux l'an dernier considère avoir respecté le devis, et

qu'il s'agit d'un défaut d'entretien, il propose moyennant finance (1500€ environ) de retravailler le terrain. Par contre, le terrain de foot n'est pas compris dans l'entretien des espaces verts du CRNA, il faudrait revoir la convention avec le CRNA, la tonte se fait actuellement seulement « à la demande ». Frédéric Larreur dit qu'il existe des clôtures électriques anti-lapins.

-La section foot formule la demande de pouvoir réutiliser les fonds rendus par la section rugby afin de remettre en état le terrain.

-VTT : Laurent fait remarquer à Denis que sa section fait une demande hors prévisionnel.

-Le Vélo va rendre l'argent avancé par APACIB principale pour leur sortie nationale (1200€).

-La section volley est toujours dans ses comptes !

-Pour la section voile, le bureau verra avec Jean-François pour comprendre son tableau et sa demande supplémentaire de 75€.

Le CA vote à l'unanimité l'attribution d'une dotation supplémentaire aux sections Golf et VTT.

Le CA vote à l'unanimité l'utilisation des comptes rugby pour la réfection du terrain de foot.

La section rugby sera donc dissoute à la prochaine AG.

Le CA approuve le nouveau tableau de répartition de la dotation CLAS. Cf tableau

Aucune nouvelle de la section Plongée.

5 : bilan APACIB principale

Gaëlle, trésorière adjointe, présente le bilan des comptes au 15 septembre :

-distributeurs: ceux du bâtiment formation fonctionnent moins bien depuis les travaux d'extension du centre. De plus une cafétéria « sauvage » a été établie à l'instruction (1er étage). On a aussi subi une augmentation des produits depuis la fin de l'année dernière, (l'APACIB vient de répercuter l'augmentation début septembre, +5ct sur boissons chaudes +10ct sur confiseries et canettes). Le chiffre au 15 septembre est en baisse.

-Pour le prêt de matériel, barnums: chiffre conforme à l'an passé

en ce qui concerne la débroussailleuse, ce sont des dépenses pour entretien. Olivier précise que maintenant le coût du prêt intègre l'essence d'où une augmentation de la participation aux frais d'utilisation et d'entretien (25€).

-Loc'outils : chiffre en baisse

-Bons d'achat: beaucoup plus de dépenses que l'an passé, sans doute dues à l'échéance du 30 septembre. Au 30 septembre, 284 adhérents ont pris des bons, soit 58% des adhérents.

-Billetterie: le SB29 est géré maintenant par l'APACIB principale qui prend en charge l'avance de 1800€. Frédéric LARREUR demande comment s'inscrire pour la DSAC. Réponse: contacter Loïc Bost (Cf site APACIB). Le BRAC garde la gestion, mais la grosse avance incombera à l'APACIB principale.

Pour l'état des stocks, on est sur les mêmes bases que l'an passé.

-Fonctionnement APACIB: 1 repas CA, changement de roue de la remorque et frais divers.

-Obsèques + cadeaux: beaucoup moins de mutations et moins de départs à la retraite

-Sections: pour l'instant 8800€ ont été virés aux sections (sur 27200)

question d'un membre du CA: serait-il possible d'obtenir la disponibilité des kayaks par internet comme ce qui est fait pour les barnums ? On posera la question à Valéry...

-Sorties BASIL: un acompte a été versé pour la sortie para, les rentrées des participants et la dotation du CLAS sont à venir. A voir : le remboursement des 2 personnes qui n'ont pu faire la sortie Goélette cause maladie.

-Sorties APACIB: Noël pour tous (pré-vente en novembre), sortie Karting à effectuer, budget environ 750€. Il faudra rajouter une ligne dépense pour les cours de cuisine, activité qui a été prévue et budgétée en début d'année.

- Achats matériels sous fonds APACIB: déjà réalisé: Go pro, coffre de toit, scrapbooking,
- Achat CLAS: nouveau barnum acheté et en service

Prévi dernier trimestre: (cf tableau)

Frédéric en fait la présentation:

- Pour l'arbre de Noël le budget est de 18292€, tout sera dépensé on arrivera à 0.
- On tient compte de la baisse pour les distributeurs.
- Encore quelques cotisations sont attendues.
- On reste sur le prévisionnel pour le prêt de matériel.
- Billetterie générale: les stocks sont corrects, on a moins de dépense que l'an passé.
- Fonctionnement APACIB: pas de grosses dépenses prévues, il reste l'assurance pilote à payer (celle-ci et celle de l'association sont remboursées par le CLAS).
- Pour les cadeaux, une petite correction car moins de départs.
- Sorties APACIB: prévision de 1200€ pour la soirée Breiz Paradise, 750€ pour le karting, 560€ pour la sortie cuisine, 160€ pour la sortie mæ,
- Bons d'achat: toujours difficile à estimer... prévision d'un déficit d'environ 3000€ en prenant en compte le 3ème bon pour ceux qui ont pris leurs 2 premiers bons avant le 30 septembre, et 2 bons pour environ 80 personnes supplémentaires.

Pour conclure, on avait prévu + 1000€ de résultat ,en respectant le prévisionnel avec un 3ème bon le résultat attendu est de -143,48€

Vote CA pour l'obtention du 3ème bon d'achat : 2 abstentions, validé à la majorité

6 : Questions diverses

Suivi de l'achat des matériels prévus et des matériels à remplacer:

- Proposition d'une carte son, suite à la casse de la prise jack de l'Imac. Ce qui entraîne également une proposition d'achat d'un disque dur pour récupérer la musique: Le CA délègue à Olivier le choix et l'achat du matériel.
- La Go pro remplace le vieux caméscope.
- Maquillage: pour l'arbre de Noël et pour du prêt, achat en cours.
- Proposition d'achat d'un percolateur: c'est une nouvelle demande, on en reparlera l'an prochain à l'AG.
- Proposition d'achat d'un piano dans le cadre de la future salle de musique du CRNA: Marie-Elise précise que - de 3000€ serait un budget à demander au CLAS, + de 3000€, il faudra faire une demande à Paris avant la fin d'année pour espérer l'avoir à N+1. Marc veut évaluer le nombre de pianistes dans le centre pour s'accorder sur les besoins. Sylvain propose l'utilisation du clavier existant utilisé par le BRAC BAND. Mais il ne semble pas convenir aux besoins. A suivre.

Tableau répartition ATAS: comme toujours certains n'ont pas utilisé leur(s) droit(s) au premier semestre. Marie-Elise présente un tableau des droits au second semestre avec une ré-attribution de certains jours restants (total 98 sur 110). A noter apparition de droits pour les bénévoles de l'Arbre de Noël. Cf tableau

Séances de réflexologie : une présentation va être faite aux gens intéressés à la fin de ce CA

Fin du CA à 17h00

Le secrétaire
Loic LE QUINTREC

la présidente
Marie-Elise INISAN